



REPÈRES

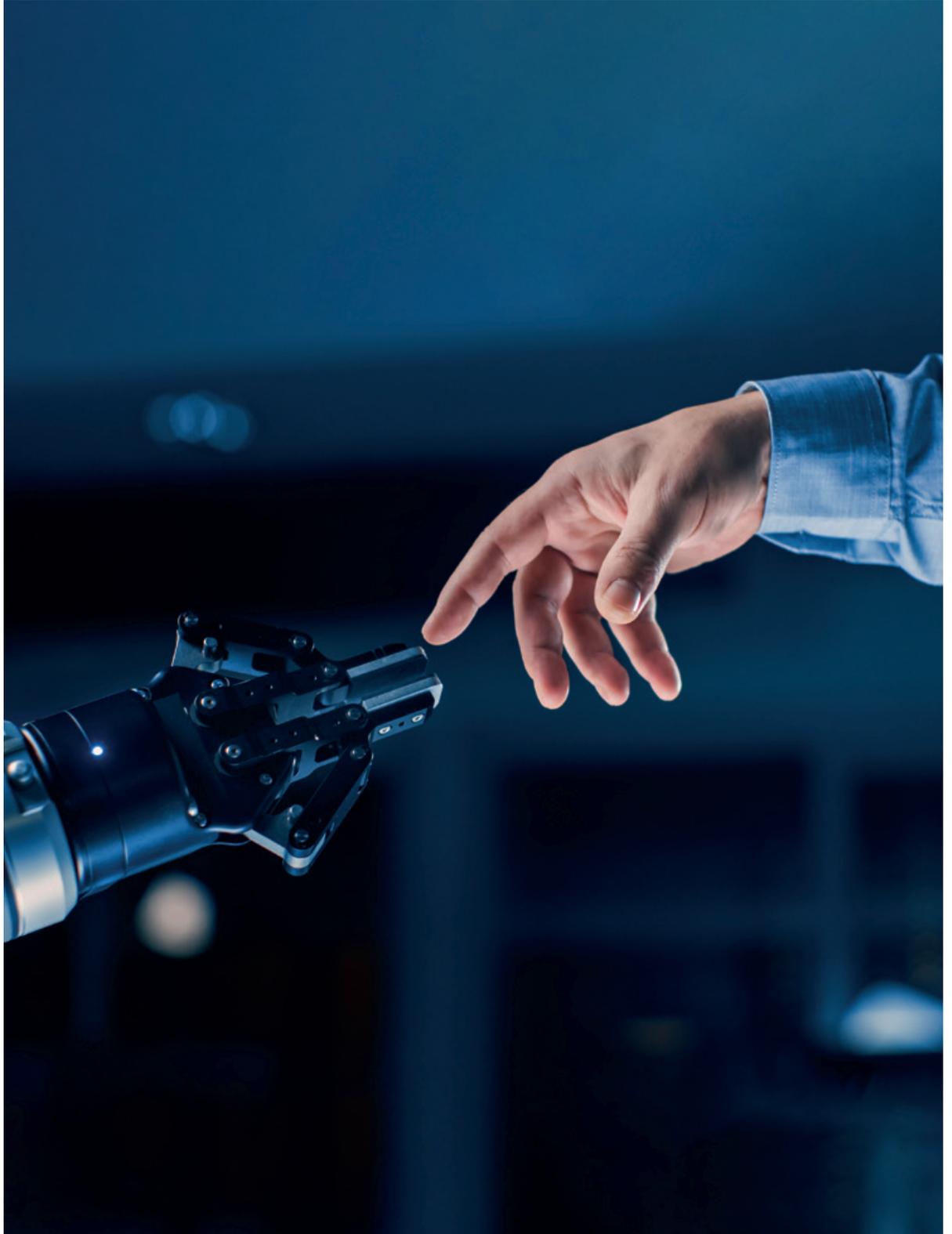
Magazine de la Chambre neuchâtoise
du commerce et de l'industrie

**Quelle place pour
l'intelligence artificielle
dans les PME ?**

page 8-9

**Décodage de l'entierement
de l'accord-cadre**

page 11



**Fonds durables
en actions suisses**



**Donnez plus
de relief à vos
investissements**



Bénéficiez d'opportunités
de rendement en soutenant
les principes du
développement durable.



www.bcn.ch/fonds-bcn

RELATION SUISSE-UE: IL FAUT REVENIR AUX FONDAMENTAUX

par **Florian Némethi** - Directeur CNCI

SOMMAIRE

Éditorial	3
Dans le rétro	5
Économie pratique	7
Grand angle	
Quelle place pour l'intelligence artificielle dans les PME ?	8-9
Focus	
Décodage de l'enterrement de l'accord-cadre	11
Réseaux	12-13
Maison de l'économie	14-15
Point de vue	
François-Maxime Greub	
Greub Machines SA	17
Agenda	18

Impressum

repères est le mensuel de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
Rue de la Serre 4
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestriel

Rédaction: CNCI
Éditeur: CNCI
Conception: Inox Communication
Impression: Imprimerie Baillod SA

Publicité

Nadia Garavaldi
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch

Bulletin adressé aux membres de la CNCI



L'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne (UE) est mort – pour le moment!

Sans grande surprise. Car depuis ce début de printemps, l'arrêt des discussions sur cet accord était dans l'air. Et l'on pressentait que les blocages autour de la protection des salaires et de la directive sur la citoyenneté ne pourraient pas être surmontés. Ni aux Chambres fédérales, ni sans doute devant le peuple, si on lui avait donné le dernier mot. Raison pour laquelle le Conseil fédéral a clos l'exercice, dans l'idée – peut-être, qui sait ? – de créer un électrochoc salutaire. Surtout à l'attention de certains milieux politiques, syndicaux et même, parfois, économiques qui n'ont cessé de lui savonner la planche sur ce dossier, sans proposer d'alternative!

L'heure n'est certainement pas à la recherche de coupables, ni aux gesticulations sur les causes et les conséquences de cet échec programmé. Tout cela n'est que perte de temps, alors que le compteur de l'incertitude tourne désormais. En effet, pour plusieurs secteurs essentiels de notre économie, comme les Medtechs, les perspectives de notre relation commerciale avec l'UE perdent de leur clarté. Cela pousse déjà des entreprises à renforcer leur présence dans l'UE, tout en réduisant la voilure en Suisse. Et cette incertitude diminue aussi l'attractivité de notre pays pour de futurs investissements étrangers, tout comme pour la création de nouveaux emplois.

Pour le Canton de Neuchâtel, avec ses nombreuses PME de l'industrie d'exportation, l'accès sans restriction au marché de l'UE est vital, on le sait. L'enjeu n'est certes pas immédiat, puisque les accords bilatéraux actuels assurent encore pour un moment la fluidité des activités commerciales. Néanmoins, assez vite, les chicanes « techniques », administratives ou douanières au commerce pourraient compliquer la donne pour les entre-

prises. L'UE risque, en effet, de donner quelques signaux de ce genre pour faire comprendre à la Suisse toute la difficulté d'aller de l'avant sans un (nouveau) cadre institutionnel.

Dans ce contexte, la décision du Conseil fédéral ne signifie sûrement pas la fin de toute discussion concernant le volet institutionnel. D'une part, l'UE n'est pas ravie de cette décision, mais elle connaît bien la Suisse et sait aussi voir, au-delà de nos blocages internes, ce qui nécessite d'être consolidé ou même développé dans nos relations bilatérales. D'autre part, au-delà des postures politiques et de la mauvaise humeur, il demeure – et c'est heureux – un grand intérêt mutuel à maintenir fluides les relations entre la Suisse et l'UE, à conserver une intégration forte là où il existe une collaboration gagnante (science, éducation, sécurité, santé) et des infrastructures de réseaux interconnectées (transports, énergie).

C'est sur ce socle d'éléments fondamentaux que l'on peut sans doute envisager poser un nouveau cadre relationnel, dans lequel l'UE monnaierait probablement (bien) plus cher que jusqu'ici l'accès à son marché et à ses infrastructures de réseaux. Mas il reste bien sûr à trouver l'élément positif déclencheur – s'il y en a un! – d'un retour à la table des négociations. Ce qui est sûr, c'est que le compteur de l'incertitude s'est enclenché désormais.

Il faut sortir de l'impasse. Aussi lentement que nécessaire, sans doute. Mais quand même aussi vite que possible!



**LES COURS EN PRÉSENTIEL REPRENENT.
PROFITEZ D'UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ
RETROUVÉE !**

**COURS TECHNIQUES,
MANAGEMENT, GESTION.**

www.fsrn.ch

©TedByrne



Profitez de rabais flotte attractif **jusqu'à 42%***



VÉHICULES UTILITAIRES

A la recherche d'un nouveau collaborateur ? Plutôt Partner, Boxer ou Expert ?
Plusieurs modèles à choix. Peugeot Expert également disponible en **électrique**.

*22% de remise sur nos Peugeot Partner Premium Long 1000 kg. Par exemple : CHF 26 375.— au lieu de CHF 33 815.—. 25% de remise sur nos Peugeot e-Expert Standard Premium. Par exemple : CHF 40 927.— au lieu de CHF 54 570.—. 35% de remise sur nos Peugeot Expert BlueHDi Long Premium. Par exemple : CHF 29 342.— au lieu de CHF 45 142.—. 42% de remise sur nos Peugeot Boxer Premium 335 L3 H2. Par exemple : CHF 31 685.— au lieu de CHF 54 630.—. Offres valables aux Garages Hotz à Travers et Apoll'otz à Bevaix.

Apoll'otz SA
GARAGE | CARROSSERIE | 2022 BEVAIX
+41 32 847 08 47 | www.apollotz.com

garages **hotz** s.à.s.
Tél. 032 864 61 61 2105
Travers
www.garages-hotz.ch

LUNDI 26 AVRIL WEBINAIRE SUR L'ÉTUDE CONJONCTURELLE DE L'HIVER 2021 DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Lors de la présentation des résultats de l'enquête conjoncturelle 2021 (146 entreprises industrielles et 193 sociétés de services y avaient participé), les préoccupations des entreprises et l'état de la trésorerie des sociétés ont aussi été abordés. Madame Carolina Salva, Professeur de finance à la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, a livré son analyse des résultats.

PRÉOCCUPATIONS DES ENTREPRISES

Les sept principales préoccupations des entreprises sont la situation économique générale (84%), la recherche de nouveaux clients (43%), la concurrence (29%), le manque de liquidités (20%) et l'excès de réglementation (17%), la difficulté à recruter (15%) et le niveau du franc suisse (10%). La situation économique générale, la recherche de nouveaux clients et le manque de liquidités sont les préoccupations qui ont le plus progressé depuis l'enquête de printemps 2019. A remarquer que la difficulté de recruter préoccupe plus les entreprises à partir de plus de 30 collaborateurs. Le niveau du franc suisse concerne plus les entreprises de plus de 100 collaborateurs.



CAROLINA SALVA
Professeur de finance à la
Faculté des sciences
économiques de l'UniNE

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES

La trésorerie de 57% des entreprises sondées a été impactée par la crise. L'industrie (62%) et les entreprises avec 30 à 100 collaborateurs (64%) ont été plus touchées. 28% des entreprises ont dû s'endetter pendant la crise. Pour ne pas s'endetter en 2020, les entreprises ont recouru aux mesures suivantes : utilisation des RHT (52%), utilisation des réserves (44%), diminution et report d'investissements (29%), réorganisation des activités (19%) et réduction des effectifs (15%). 27% des entreprises ont vu les délais moyens de paiement de leurs clients augmenter. Le volume de retards de paiement a crû de 4.3 points entre 2020 et 2021. 11% des entreprises sondées estiment connaître des problèmes à obtenir un nouveau crédit.

Se penchant sur les résultats de l'enquête, la Professeure Carolina Salva a fait le constat suivant : « Le contexte actuel reste difficile. On attend une plus grande incertitude sur l'évolution des revenus. Avec une reprise de l'activité, nous devrions nous attendre à un assouplissement des tensions de liquidités. L'augmentation de l'endettement n'est pas nécessairement problématique quand le niveau d'endettement initial est inexistant ou très bas et que l'augmentation de l'endettement est modéré ; par contre, il peut être contre-productif quand il réduit la capacité d'investissement et augmente les risques de faillites. ». Pour traiter les questions d'endettement, Madame Carolina Salva observe qu'il s'agit d'un facteur à analyser au cas par cas pour déterminer dans quelle mesure il est contraignant pour affronter cette période incertaine.

Plus d'informations sur www.cnci.ch

MARDI 4 MAI ÉVÈNEMENT D'ENTREPRISE « GÉRER LES NOUVEAUX RISQUES DES PME » - WEBINAIRE

Les entrepreneurs sont constamment confrontés à de nouveaux risques. Pour anticiper ces aléas, les PME doivent se poser des questions comme « Comment prendre conscience de ces risques et évaluer la situation ? » et « Comment déléguer l'analyse de nos risques et leur prise en charge par une société qui peut supporter lesdits risques ? ». Le 4 mai, via un événement d'entreprise de la CNCI, la Baloise a animé le webinaire « Gérer les nouveaux risques des PME ». Les thèmes suivants furent notamment abordés : « LPP - Espérance de vie, inversion de la pyramide des âges », « Cyber - Virus, cheval de Troie », « Protection Juridique - Annulation de commandes, contrats » et « Risk management - Tremblement de terre, réchauffement climatique, pandémie. »

Pour (re)visionner ce webinaire, rendez-vous sur www.cnci.ch



Dans la partie introductive du webinaire, **Frédéric Pont** n'a pas tombé le masque pour illustrer les cyber-menaces toujours plus présentes !

Pourquoi le 2e pilier doit-il être réformé rapidement?

Une réforme urgente

On assiste actuellement à un financement croisé des actifs en faveur des retraités. Rappelons ici que le 1er pilier repose sur un principe de répartition (les cotisations des actifs financent les retraites en temps réel), alors que le 2e pilier repose sur un principe de capitalisation (les cotisations des actifs sont portées sur leur propre compte pour financer leur propre rente de retraite). Un mélange des systèmes déséquilibre le concept des 3 piliers car il sollicite de manière trop importante les actifs. Ces montants leur manqueront de leur retraite. Sur une carrière complète, le fait d'amputer 1% d'intérêt qui ne leur serait pas versé représente 20% de capital en moins.

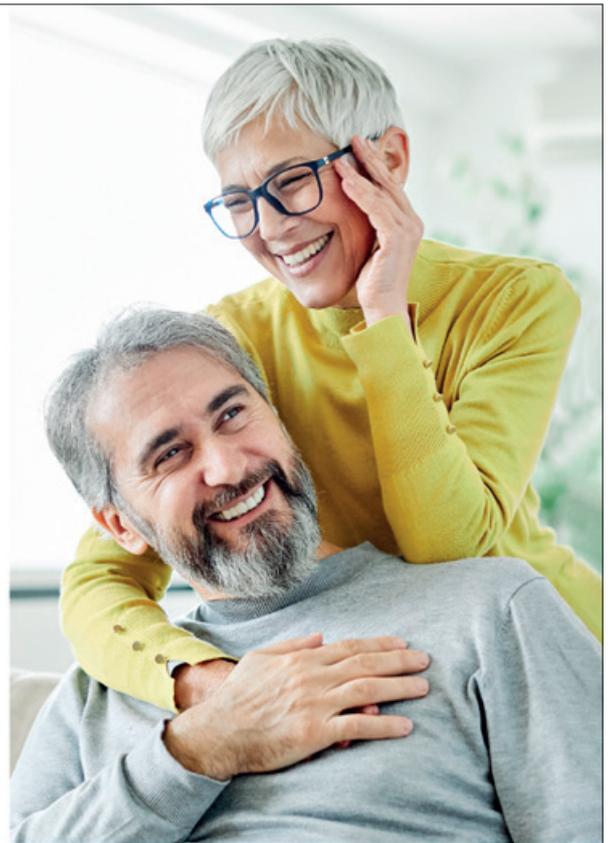
Presque 7 milliards en jeux chaque année

Le taux de conversion minimal LPP de 6,8% exige un financement supplémentaire estimé entre 6 et 7 milliards en 2019 par le chef du Département fédéral de l'intérieur, Alain Berset. Autrement dit, les assurés actifs sont ainsi privés d'une somme conséquente qui ne leur est pas attribuée sous forme d'intérêt annuel en raison du besoin de financement des nouvelles rentes versée à ce taux.

Comment est-ce possible?

Un assuré qui part à la retraite à 65 ans avec un avoir de vieillesse de 100'000 francs reçoit une rente viagère de 6800 francs. Sur la base des tables LPP 2020 (données statistiques de longévité de grandes sociétés suisses) et d'un taux technique de 1,75%, une provision d'environ 130'000 francs est immédiatement constituée afin de pouvoir verser cette rente durant toute la vie de cet assuré et éventuellement jusqu'au décès de son épouse. Cet écart de 30'000 francs, financé par la caisse de pension, compose le transfert entre actifs et retraités dont il est question ici.

Il est donc urgent de réformer le 2e pilier.



Label
**100%
pro**

Gage de
qualité des
pros du
nettoyage

**Prenez soin de votre
quotidien en nous
choisissant et donnez
la garantie en adhérant**

+41 (0)58 796 33 00 info@fren-net.ch www.labelpro.ch

LA RÉVISION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES ET SON IMPACT POUR LES ENTREPRISES

Adoptée à l'automne dernier, la révision de la loi sur la protection des données vise à s'adapter aux récents développements technologiques (numérisation, intelligence artificielle, etc.) et aux nouveaux modes de consommation (achats en ligne, réseaux sociaux, etc.), tout en rehaussant le niveau de protection des individus. L'objectif: garantir la sécurité des données et éviter autant que possible leur utilisation abusive. Pour en savoir plus nous avons posé quatre questions à M. Arnaud Midez, responsable de projets à economiesuisse.

Quelles sont les modifications de cette loi qui impacteront les entreprises suisses ?

Il faut tout d'abord souligner que toutes les entreprises suisses seront concernées par la nouvelle loi, car quelle que soit sa taille une entreprise possède nombre de données sur ses clients, partenaires, fournisseurs et collaborateurs. La nouvelle loi impose aux entreprises de prendre notamment les mesures suivantes :

- Établir et tenir un registre des activités de traitement des données.
- Notifier le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence et la personne concernée en cas de violation de la sécurité des données.
- Effectuer une analyse d'impact relative à la protection des données personnelles lorsque le traitement des données présente un risque élevé.
- Informer en cas de collecte de données et indiquer le nom du ou des États en cas de communication à l'étranger.
- Informer en cas de décision individuelle automatisée.

Quels sont les risques en cas de non-respect de la loi et qui est responsable ?

La personne physique en charge de la protection des données (directeur ou membre du conseil d'administration, par exemple) est passible d'une amende allant jusqu'à 250 000 francs.

Quelles sont les différences avec les obligations prévues dans le RGPD ?

Dans la plupart des cas, la loi suisse est moins formaliste et a des exigences moindres par rapport au RGPD, mais sur certains points elle sera plus stricte que le RGPD, comme par exemple le devoir d'information lors de la collecte de données personnelles et la définition des données personnelles particulièrement sensibles.

Comment se préparer ?

Il est tout d'abord nécessaire que les entreprises s'y préparent dès que possible, et ce à l'aide d'une analyse des lacunes et commencer par mettre en œuvre les exigences minimales de la loi (un registre, l'obligation d'informer, etc.). Un plan d'action devrait reposer sur les trois piliers suivants : sécurité

informatique, aspects juridiques et gouvernance des données. Pour ce faire, les entreprises doivent adopter une approche globale consistant à :

- **Évaluer les risques:** recenser et cartographier toutes les données personnelles (clients, fournisseurs, etc.) ou données personnelles particulièrement « sensibles ».
- **Organiser et sécuriser:** mise à niveau de la sécurité informatique et élaboration de procédures internes en cas de violation, perte, fuite de données ou requêtes émanant d'individus.
- **Sensibiliser** les employés à tous les échelons de l'entreprise.

Pour plus d'informations sur le sujet, retrouvez l'article complet et des liens utiles sur notre site www.cnci.ch

Régine de Bosset
Service juridique CNCI

MODIFICATIONS EN MATIÈRE D'ALLOCATIONS PERTE DE GAIN DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2021

Au 1^{er} juillet 2021 entreront en vigueur deux modifications de la loi sur les allocations pour perte de gain (LAPG)

Tout d'abord, un congé de 14 semaines maximum (98 indemnités journalières) indemnisé par le régime des APG à hauteur de 80% du revenu moyen obtenu avant le début du droit (plafonné à Fr. 196.-/jour) sera octroyé aux parents (salaariés ou indépendants) qui doivent interrompre ou réduire leur activité lucrative pour s'occuper d'un enfant mineur

gravement atteint dans sa santé en raison d'une maladie ou d'un accident. Le congé pourra être partagé entre les deux parents et devra être pris dans un délai-cadre de 18 mois, en bloc ou en jours isolés. Dès le début du congé, l'employé est protégé contre le licenciement durant 6 mois et ses vacances ne peuvent être réduites pour ce motif.

Ensuite, le droit à l'APG maternité en cas d'hospitalisation du nouveau-né durant 14 jours (2 semaines) au moins suivant immédiatement la naissance sera prolongé jusqu'à 56 jours (8 semaines) supplémentaires (le congé maternité passera ainsi de 98 à 154 jours au maximum) pour les femmes qui continuent de travailler après le congé maternité. Les allocations pour ces deux cas de figure peuvent être demandées auprès de sa caisse de compensation.

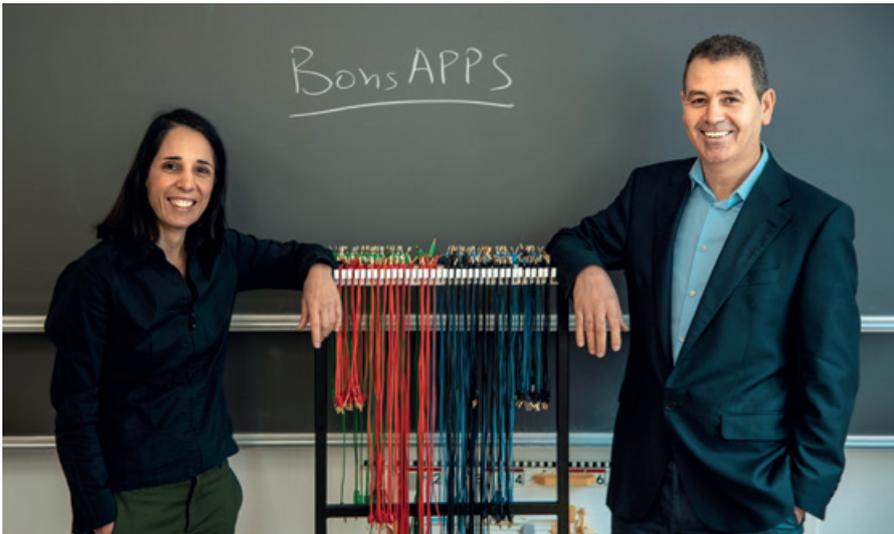
Régine de Bosset
Service juridique CNCI

QUELLE PLACE POUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LES PME?

Nadia Garavaldi Liengme - Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI

L'intelligence artificielle (IA) est devenue omniprésente : les géants Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft investissent massivement pour en doter leurs produits, des nouvelles start-up se créent tous les jours autour de l'IA, les experts prédisent qu'elle va profondément transformer les emplois et la société. Mais de quoi parle-t-on précisément ? Dans quelles activités peut-on l'appliquer ? Quels bénéfices peut-on tirer de l'IA ? Comment la développer dans son entreprise quand on n'a pas les ressources financières, techniques et humaines des GAFAs et des grands groupes ?

Voici quelques éléments de réponse avec Nuria Pazos (Professeure HES à la HE-Arc Ingénierie, Responsable du groupe Systèmes Informatiques Embarqués et coordinatrice du projet européen BonsAPPs) et Nabil Ouerhani (Professeur et co-coordonnateur du projet BonsAPPs) qui dédient une grande partie de leur temps au projet européen BonsAPPs une plate-forme qui vise à renforcer la place de l'Europe dans la course à l'intelligence artificielle. Interview.



En quelques mots, quelle est votre définition de l'intelligence artificielle ?

Il est difficile de donner une définition stricte de l'intelligence artificielle ; mais nous pouvons dire qu'elle permet de simuler les capacités cognitives humaines comme la perception, le raisonnement, l'action et l'apprentissage. Les recherches sur l'IA débutent dès les années 50 mais ce n'est que grâce aux progrès réalisés en termes de puissance de calculs, de quantité de données et de nouveaux algorithmes

depuis début 2010 que le champ des possibles s'ouvre réellement. De plus en plus utilisée dans l'industrie, elle promet désormais de transformer le secteur en profondeur. Néanmoins, il ne s'agit absolument pas d'une rupture technologique. L'intelligence artificielle s'inscrit dans la continuité de l'informatique dont la puissance de calcul ne cesse de croître, augmentée par la disponibilité de grandes masses de données que le monde Internet sait agréger.

Dans quels domaines les PME peuvent-elles utiliser l'IA : (a) dans l'industrie (b) dans les services ?

Les domaines d'application de l'IA sont nombreux. Dans l'industrie, on estime qu'il y a un potentiel intéressant dans les quatre secteurs suivants : manufacturing, robotique, automobile et santé. Par exemple, l'introduction des procédés d'intelligence artificielle dans le secteur de la fabrication offre de nombreux avantages, tels que le développement de nouveaux procédés industriels pour les activités existantes et émergentes, l'amélioration de l'efficacité de la production, la maintenance prédictive (qui permet de surveiller des machines et des équipements afin de pouvoir anticiper d'éventuelles anomalies dans leur fonctionnement et intervenir à temps) et la redéfinition du rôle des travailleurs humains dont les tâches accomplies seront moins dangereuses, moins monotones et moins épuisantes physiquement. L'IA alliée aux capteurs répond aux besoins de latence et de protection des données des systèmes à l'Edge et ouvre un potentiel important de personnalisation de la production vers de petites séries, grâce à la diminution du coût de certaines étapes de fabrication. Dans ce domaine, la Suisse et l'Europe en

général disposent d'une expertise métier leur procurant une longueur d'avance sur l'Amérique du Nord et l'Asie.

L'avènement du véhicule autonome illustre également de manière emblématique le déploiement de l'IA dans notre vie quotidienne. On trouve une multitude de capteurs sur les voitures intelligentes. En plus de surveiller l'environnement du véhicule, avec l'analyse des lignes blanches, les obstacles, certains d'eux viennent vérifier si le conducteur est toujours opérationnel afin de prendre le contrôle en cas d'assoupissement ou si la distance de sécurité dépasse un seuil critique. Veillant en permanence, l'ordinateur de bord devient alors le véritable patron. Côté multimédia, l'IA est également présente avec la mémorisation des préférences du conducteur en matière de réglages, de température et d'utilisation de la téléphonie, par exemple. Elle a aussi la capacité d'analyser automatiquement quels sont les composants du véhicule qu'il sera bientôt nécessaire de remplacer.

Finalement, au niveau des services et du bien social, l'IA est présente partout dans notre quotidien. Elle est par exemple utilisée pour vérifier la conformité aux réglementations, automatiser le suivi des patients, dans des robots au service des personnes âgées, pour détecter les fraudes à la carte de crédit, pour reconnaître des personnes et des objets sur les photos, pour traduire à la demande, pour détecter des spams - la liste est longue!

Qu'est-ce que peut apporter concrètement l'intelligence artificielle aux entreprises et plus particulièrement aux PME ?

La plupart des entreprises ont accumulé une quantité importante de renseignements au travers des produits et des services qu'elles proposent. Or, cette masse de données reste souvent une ressource largement sous-exploitée faute d'outils adaptés. L'IA ouvre aux PME la possibilité de l'exploiter de manière bien plus pertinente afin d'optimiser leur productivité, de gagner du temps sur les tâches chronophages et finalement de se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée. Prenons l'exemple du secteur des machines-outils qui est très sensible aux fluctuations conjoncturelles. Les entreprises pourraient vendre en plus des machines des solutions intelligentes telles que la surveillance à distance, la maintenance prédictive, des améliorations de processus, etc. Cela leur

permettrait d'atténuer les effets de basse conjoncture.

Quels sont les prérequis pour se lancer, en particulier sous l'angle des compétences ?

Derrière l'IA se cachent des besoins de compétences d'ordre scientifique et informatique, plus particulièrement des ingénieurs et des Data Scientist. Pas toujours évident pour les PME de s'offrir plusieurs profils de ce genre. Mais cela sera possible grâce au projet européen BonsAPPs qui a développé une offre AI-as-a-Service pour favoriser la mise en place de solutions d'intelligence artificielle à la périphérie du réseau (Edge) au sein des PME. Le projet BonsAPPs tire parti de Bonseyes, une place du marché développée dans le cadre d'un précédent programme de recherche (actif entre 2017 et 2020) auquel la HE-Arc Ingénierie (HES-SO) était partenaire. Cette marketplace donne accès à des ressources (modèles, données, outils, expériences) pour déployer et échanger des applications IA sur des systèmes embarqués de haute performance.

Par où débiter ?

Le big data, l'IA, le machine learning peuvent aider une entreprise dans de nombreux domaines. Mais le dirigeant doit se fixer des objectifs dès le départ. Quels domaines cherche-t-il à améliorer ? Comment le big data peut-il l'aider ? Se prêter à cet exercice en amont permet de jauger la réussite du projet à la fin. Pour rappel, les Hautes Ecoles peuvent accompagner les PME tout au long de leur processus de digitalisation pour les aider à développer un projet d'innovation.

Y a-t-il des pièges à éviter ?

L'euphorie. L'IA apporte telle ou telle réponse à un problème concret. Il est donc important de partir d'un problème identifié bien réel.

De quelle façon l'IA va évoluer selon vous ?

L'IA va poursuivre son évolution technologique et de nouveaux cas d'usage vont voir le jour. Et ça peut aller très loin. L'important sera de trouver l'équilibre entre l'intelligence humaine et l'utilisation de l'IA et du Machine Learning, plutôt que de chercher à tout automatiser de manière effrénée. Il faudra également instaurer un cadre moral pour définir comment l'IA peut convertir les données en décisions, de manière juste,

durable et représentatives du meilleur de l'humanité, pas du pire. Donner à l'IA une dimension éthique.

Quels impacts cela va-t-il avoir sur l'emploi en général et les métiers ?

La transformation digitale va impacter la notion même de l'emploi. L'IA va forcément supprimer des métiers aux tâches répétitives qui s'avèrent souvent aliénantes pour les salariés. Dans un premier temps, s'il est juste question de remplacer une tâche de leur quotidien, les salariés n'y verront que des avantages. Si à l'inverse, l'IA remplace carrément le travail de l'employé, il devra se diriger vers un autre secteur, un autre service et donc apprendre un nouveau métier. C'est donc aux entreprises d'anticiper et de mettre en place la reconversion des salariés tout en proposant des formations continues.

Pensez-vous que les machines vont, à moyen ou long terme, pouvoir remplacer totalement l'homme ?

Dans certains domaines, l'apprentissage automatique a déjà pris le pas sur l'humain. Notamment en ce qui concerne les tâches répétitives et peu valorisantes. Ce qui est plutôt une bonne chose. Pour le reste, il faut faire confiance en la capacité des hommes à juger et à agir par eux-mêmes en pleine conscience pour qu'ils ne soient pas asservis par des machines qu'ils auront eux-mêmes construites.

L'intelligence artificielle est-elle intelligente ?

L'IA apprend plus rapidement que l'être humain. Mais une IA reste un programme. Elle ne pense pas. Elle n'a pas de conscience, ni d'émotions. Et même si dans certains domaines, le programme se débrouille mieux que l'Homme, elle reste une machine composée de séries de codes.

APPEL AUX PME

BonsAPPs fera un pas de plus vers le transfert technologique, en fournissant aux PME l'accès à une plateforme d'intelligence artificielle entièrement fonctionnelle et sécurisée. Pour y parvenir, des appels à projets seront lancés à l'intention des PME dès la fin de cette année.

**FAITES-EN
UN AS!**

**VOUS FORMEZ
VOTRE ATOUT.**

Former un-e apprenti-e :
www.ne.ch/EntreprisesFormatrices

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

A
♠

Solenne
Apprentie
Micromécanicienne
CFC



♠
A

Frédéric
Coucheman
Formateur
Mécanicien de
précision
Petitpierre SA
Cortailod



♠
A

polygone.ch
Photos: patricescheyer.com

Crédit PME.

La demande en ligne de **crédits pour PME** – en abrégé.

Demander en 15 minutes seulement un crédit en
compte courant ou un leasing jusqu'à 500 000 francs.

ubs.com/credit-pme

DAMIEN COTTIER

DÉCODAGE DE L'ENTERREMENT DE L'ACCORD-CADRE

La Suisse a enterré l'accord-cadre avec l'Union européenne (UE), le 26 mai. Certains milieux, et notamment ceux de l'industrie exportatrice avaient demandé avec insistance au Conseil fédéral de lever les incertitudes quant à l'évolution de la voie bilatérale. Malgré ces appels du pied, une majorité du Conseil fédéral a décidé de stopper les négociations sur l'accord-cadre. Alors que la voie bilatérale permet à la Suisse d'écouler la moitié de ses exportations, n'est-il pas périlleux de remettre en question ce modèle? Damien Cottier, Conseiller national depuis 2 ans, ancien collaborateur personnel et chef de cabinet, de Didier Burkhalter, chef du Département des affaires étrangères, suit le dossier depuis plus de 10 ans.



1. Avec votre recul par rapport au Département des affaires étrangères, auriez-vous imaginé une telle issue possible? Pourquoi en sommes-nous arrivés là?

Dans une négociation, on est plus fort si l'on peut quitter la table. C'est dans cet esprit que la Suisse a débuté les discussions fin 2013. Un échec était toujours une option. Mais ce qui me chagrine c'est qu'on ait interrompu abruptement la négociation alors qu'on était à bout touchant... et que la Suisse avait obtenu beaucoup. Pourquoi quitter la table si le résultat est « largement dans l'intérêt de la Suisse » comme l'écrivait le gouvernement début 2018?

2. Pourquoi a-t-on assisté à cet emballement, alors que la pandémie n'est pas encore dernière nous? Qu'est-ce qui pressait donc?

La Suisse s'est mise elle-même sous pression. Certes l'UE voulait une décision et il y avait une certaine lassitude. Mais ce ne sont pas des arguments suffisants pour tout arrêter si proche du but. Surtout qu'on entendait, de source sérieuse, que l'UE proposait de nouveaux compromis. Des commissions parlementaires ont pressé le Conseil fédéral de ne pas prendre de décision précipitée. Mais c'est comme si le gouvernement s'était tellement convaincu qu'il n'arriverait pas à aller de l'avant qu'il a refusé l'obstacle et tourné les talons. Le problème est que, 7 ans après, on se retrouve au point de départ, avec cette question lancinante: comment dynamiser la voie bilatérale pour qu'elle puisse se développer?

3. La voie bilatérale permet à la Suisse d'écouler la moitié de ses exportations. N'est-ce pas un argument pour un pays exportateur?

Un argument majeur. Bien sûr la voie bilatérale ne va pas s'interrompre demain: les accords continuent d'exister. Mais ils risquent de n'être plus mis à jour régulièrement. Et l'on ne pourra pas développer de nouveaux accords d'accès au marché. Or le marché de l'UE se développe sans cesse. Dans des domaines comme les services financiers, le digital, la santé, l'électricité, l'aviation, l'agriculture, les produits médicaux, etc. nous aurons besoin de mises à jour et de développements. Et il y a les programmes de l'UE auxquels nous risquons de

ne plus être associés assez étroitement, à commencer par le programme Horizon, central pour la recherche!

4. Le refus de signer l'accord-cadre peut engendrer une certaine érosion des relations avec l'UE. Concrètement, qu'est-ce qui va se passer de dommageable pour les entreprises suisses? Et dans quels délais?

Petit à petit la Suisse risque de perdre en attractivité, ses conditions-cadre risquent de se péjorer. On ne va pas forcément le sentir d'un jour à l'autre. Mais comme la grenouille dans une marmite dont la température augmente petit à petit, à long terme cela peut être très nuisible à notre prospérité. Voyez les banques suisses: ces dernières années elles ont créé plus de nouveaux postes à l'étranger qu'en Suisse, faute d'accord sur les services. La reconnaissance des normes dans le domaine des appareils médicaux n'a pas été mise à jour fin mai: c'est la première étape d'un processus graduel d'érosion de notre accès au marché.

5. Que devra faire le Conseil fédéral pour amoindrir ces potentielles fâcheuses conséquences?

Je n'entends personne proposer d'alternative crédible. A gauche certains parlent d'adhésion. Ce n'est pas très sérieux venant de milieux qui se sont opposés à l'accord-cadre. Je vois deux pistes sur lesquelles travailler hors-UE: d'une part un programme de réformes internes (modernisation de la fiscalité, assouplissement du droit du travail, digitalisation, libéralisations, ...) pour donner un coup de fouet à notre compétitivité. D'autre part on peut chercher des partenariats avec de nouveaux marchés, comme on l'a fait avec l'Indonésie. Mais ces deux pistes n'iront pas de soi. Et elles ne compenseront qu'en partie la perte d'accès au marché de l'UE. De ce côté-là il faudra remettre l'ouvrage sur le métier et chercher des alternatives. De la créativité, un travail assidu, de la diplomatie et du courage politique seront nécessaires.

Retrouvez l'article dans son intégralité sur www.cnci.ch

Charles Constantin
Membre de Direction CNCI

UN CAPTEUR POUR MESURER LA PRÉSENCE DE MICROPLASTIQUES DANS LES OCÉANS

Dans le cadre du projet européen NAUTILOS, le CSEM développe un capteur pour détecter et mesurer de façon continue et autonome la présence de microplastiques dans les mers et les océans. Le dispositif devrait être implanté dans les années à venir sur des bateaux naviguant sur les eaux norvégiennes.

LE GARAGE DES TROIS ROIS QUITTE LA CHAUX-DE-FONDS

Le garage des Trois Rois va disparaître à La Chaux-de-Fonds. Actif depuis 90 ans dans la Métropole horlogère, le concessionnaire Ford fermera son espace d'exposition et son atelier de réparations mécaniques fin juin. L'entreprise invoque un marché de l'automobile de plus en plus tendu et la crise liée au Covid-19. Restent la carrosserie et un système de dépôt pour les services et les réparations de voitures, ainsi qu'une flotte de véhicules de remplacement. Six postes de travail vont passer à la trappe. L'entreprise affirme tenter de replacer les collaborateurs concernés grâce à son réseau. Cette institution familiale chaux-de-fonnière concentrera la plupart de ses activités sur son site de Neuchâtel.

LE GROUPE E SPONSORISERA FESTI'NEUCH

Le Groupe E sera l'un des principaux sponsors de Festi'neuch. L'événement réunit chaque année près de 45'000 personnes sur la place des Jeunes-Rives à Neuchâtel. La manifestation de 2020 n'avait pas pu être maintenue. Cette année, elle ne se tiendra pas non plus, toujours en raison des incertitudes liées à la crise sanitaire. Ce partenariat devrait durer trois ans.

RICHEMONT TRANSFÈRE UN SERVICE À NEUCHÂTEL

Le groupe de luxe genevois Richemont, propriétaire notamment des marques Cartier, Piaget, Montblanc, Panerai, Jae-

ger-LeCoultre et Vacheron Constantin, déplace sa plateforme de service après-vente de Villars-sur-Glâne (FR) à Neuchâtel. Le transfert, effectif dans le courant du mois d'août, concerne quelque 60 emplois.

SUNRISE-UPC LICENCIE PRÈS DE 450 SALARIÉS

La société prévoit environ 200 suppressions de postes en 2022: 150 sous forme de licenciements principalement dans les secteurs Finance, IT et Technology et environ 50 liées à la rotation du personnel. Un plan social élaboré avec le syndicat syndicom et deux représentations du personnel envisage outre l'indemnisation financière des salariés touchés un programme de réinsertion professionnelle, ainsi que la mise à disposition d'un fonds de 2,5 millions de francs pour des «mesures transitoires individuelles», notamment pour les cas de rigueur.

NOUVEAU PRÉSIDENT POUR CREDIT SUISSE

L'assemblée générale de la banque devrait introniser sans difficulté le successeur d'Urs Rohner à la tête de Credit Suisse. Antonio Horta-Osorio, âgé de 57 ans, avait pris les commandes de Lloyds Banking Group en mars 2011. Il est décrit par son actuel employeur comme disposant d'une grande expérience dans la banque de détail et commerciale. Ce diplômé en MBA de l'Universidade Catolica Portuguesa et de l'école française d'administration des affaires Insead a précédemment travaillé pour les groupes bancaires Goldman Sachs, Citibank et Grupo Santander.

ADMINISTRATRICE NOMMÉE À LA BCN

Elisabeth Bourqui remplace Nathalie Tissot au conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN). Le Conseil d'Etat a nommé cette docteure en mathématique, titulaire d'un bureau de placement à Lausanne.

MIKRON FUSIONNE SES FILIALES SUISSES

Mikron simplifie son organisation en fusionnant ses quatre filiales suisses. Un

effet financier positif unique d'environ 5 millions de francs est attendu pour l'exercice 2021.

MICHÈLE FRUTIGER DIRIGERA LA BANQUE PIGUET GALLAND À NEUCHÂTEL

La banque Piguët Galland a confié la direction de sa succursale de Neuchâtel à Michèle Frutiger qui remplace dans cette fonction René Mesot. Ce dernier ayant été appelé à épauler Olivier Couvreur de Deskersberg dans la direction du site de la Banque à Lausanne. Michèle Frutiger pourra également compter sur l'appui indéfectible de Fanny Sellier, jusqu'alors assistante de gestion senior dans le team neuchâtelois et ayant fortement contribué à son développement. Elle connaît déjà parfaitement la clientèle de la succursale et assumera dès à présent un rôle de conseillère en patrimoine. Fanny a commencé sa carrière chez UBS comme stagiaire allround puis intègre Julius Baer à Berne, comme assistante de gestion avant de rejoindre Piguët Galland en 2016.



TRÈS BONNES PERSPECTIVES POUR LE MARCHÉ RÉSIDENTIEL NEUCHÂTELOIS

L'intérêt pour l'accès à la propriété s'est renforcé avec la pandémie. C'est dans ce contexte que la Banque Cantonale Neuchâteloise publie sa cinquième étude sur le marché immobilier neuchâtelois. Le marché résidentiel confirme sa bonne tenue et les perspectives pour 2021 sont également positives pour les villas et les PPE, alors que la pression sur le marché commercial persiste.

DECATHLON RECRUTE

Le groupe de production et de distribution d'articles de sport Decathlon a annoncé son intention d'engager 200 nouvelles collaboratrices et collaborateurs d'ici la fin 2022. La marque est portée par un regain d'intérêt pour le sport et les activités de plein air durant la pandémie. Implanté en Suisse depuis 2017, Decathlon compte aujourd'hui un effectif helvétique de 850 personnes.

INDUSTRIE: UNE SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE INVENTE UN BOÎTIER POUR ÉVITER LES PANNES

Faut-il user le matériel jusqu'au bout et risquer la casse, ou changer des pièces préventivement et risquer le gaspillage? L'entreprise neuchâteloise BBN Mécanique a trouvé une solution à ce dilemme et se voit sélectionnée parmi les «Industrial Shapers» de 2021.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DU SAVOIR-FAIRE DES ENTREPRISES

En collaboration avec les entreprises PX Group et FELCO, la HEG Arc va développer une plateforme digitale collaborative pour l'acquisition et la diffusion du savoir-faire en entreprise. L'apprentissage est basé sur de courtes séquences vidéo en mode tutoriel (video based microlearning). Ce projet est soutenu par Innosuisse.

LA START-UP NEUCHÂTELOISE ADD SWISS SÀRL DÉBARRASSE L'AIR AMBIANT DU CORONAVIRUS

Pour l'entreprise neuchâteloise ADD Swiss Sàrl, purifier l'air des espaces clos est une mesure préventive et efficace dans la lutte contre le coronavirus. Depuis quelques mois, la société offre en Suisse et au Liechtenstein les services

des purificateurs d'air finlandais de la marque GENANO, dont le processus breveté garantit l'élimination de 99,999% des microbes en suspension dans l'air.

COOP: LE NOUVEAU PATRON VISE 1'000 SUPERMARCHÉS EN SUISSE

Le nouveau directeur général de Coop, Philipp Wyss, veut renforcer et renouveler le réseau de supermarchés en Suisse, notamment en agglomération, dans les quartiers et villages. De 950 magasins actuellement, le géant de la distribution veut franchir la barre des 1'000 supermarchés dans le pays.

Vous souhaitez nous transmettre une information concernant votre entreprise. Merci de nous envoyer ces informations à nadia.garavaldi@cnci.ch

Capacité 2021 - 100% digital

La huitième édition de Capa'Cité aura lieu en automne 2021, en format virtuel.

Jusqu'à présent, le comité d'organisation a eu à cœur de développer un concept permettant de maintenir la manifestation en présentiel, mais l'évolution de la situation sanitaire est trop incertaine pour poursuivre dans cette voie. Il a donc préféré s'engager sur la mise en place d'un concept réaliste en temps de pandémie.

Le soutien des entreprises est précieux, voire essentiel, pour permettre aux jeunes de découvrir toutes les opportunités qui s'offrent à eux à la suite de l'école obligatoire. Dès lors, le comité espère pouvoir

compter sur le soutien de l'économie neuchâteloise pour proposer une édition exceptionnelle à tous les niveaux.

Des informations plus détaillées suivront et seront disponibles sur le site Internet www.capacite.ch

Capa'cité compte sur vous pour que cette grande messe de la formation duale continue d'être un événement incontournable pour la jeunesse neuchâteloise.

Patricia Da Costa
Secrétaire Capa'cité



Photographie: Quentin Bacchus

Nouveau démarcheur pour les métiers techniques dans le Canton de Neuchâtel



L'Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique (COMEC), l'Association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (Swissmem) et la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CPIH) ont décidé d'unir leurs forces en engageant un chargé de mission en la personne de Gabriel Merz. Ce dernier aura pour objectif d'augmenter le nombre de places d'apprentissage dans le domaine technique dans le Canton de Neuchâtel.

Gabriel Merz, 59 ans, titulaire d'un CFC de mécanicien de précision, ancien dirigeant de sociétés neuchâteloises, dispose d'un large réseau dans le tissu industriel de l'Arc jurassien.

Il prendra ses fonctions le 14 juin 2021.

Nadia Garavaldi Liengme
Membre du Comité COMEC

UNami - La plateforme des arts & métiers de l'UNAM

Charles Constantin
Secrétaire UNAM

UNami est la plateforme neuchâteloise des arts et métiers neuchâtelois qui permet de trouver rapidement une boutique de prêt à porter, un restaurant sympa, une PME du bâtiment ou une entreprise formatrice dans le Canton de Neuchâtel. UNami regroupera à terme plus de 1'000 artisans neuchâtelois. Quatre de ces derniers, présents sur la plateforme, vous parlent d'UNami.

Plus d'infos sur www.unami.ch

UNami est téléchargeable sur Google Play et l'APP Store.



LÉA PARMIGIANI
Atelier Parmigiani à Fleurier

« J'espère qu'Unami aidera les artisans et les divers corps de métier à gagner en visibilité. En effet, les informations essentielles de ces derniers sont accessibles aux visiteurs d'UNami, qui y trouvent plein de synergies intéressantes. »



SÉBASTIEN MÉRIENNE
Brasserie le Cardinal à Neuchâtel

« Tout y est pour le vacancier de passage à Neuchâtel, le couple voulant passer un week-end sympa dans notre canton. Entre restaurants et boutiques qui seront présents sur UNami, il y aura de quoi se faire plaisir. »



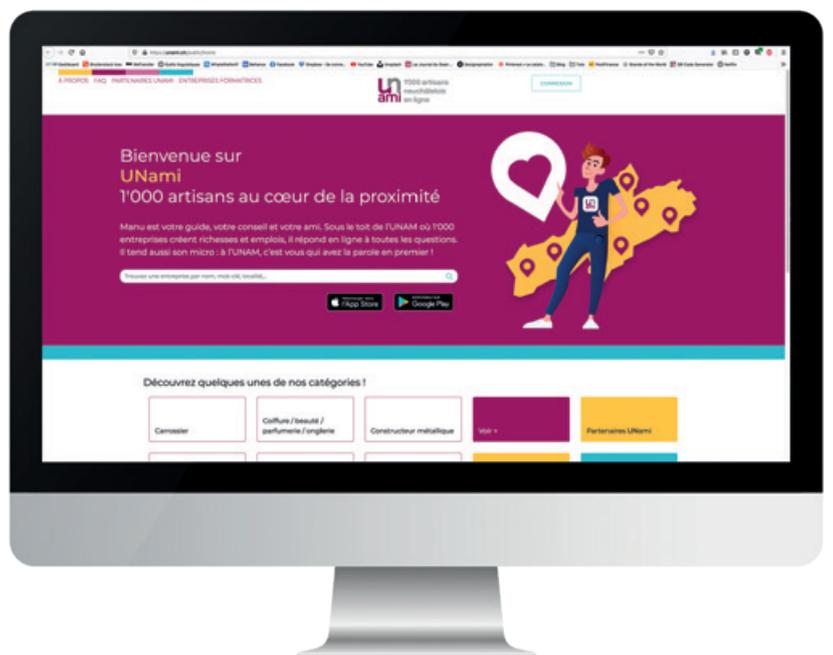
MARTIAL BENOIT
Vertical Passion à La Chaux-de-Fonds

« Dans le domaine du commerce indépendant de détail, il y a plein de boutiques spécialisées dans le Canton de Neuchâtel. UNami donne un aperçu intéressant de ces dernières dans des domaines aussi nombreux que variés : alimentation, articles de maison, bijouterie, habillement optique, sport ... »



ERIC BURGNER
ADEB Sàrl Menuiserie à Fontaines

« Grâce à un UNami, l'utilisateur réalise la diversité de l'artisanat, notamment dans le domaine de la construction. Il y a des compétences dans le Canton de Neuchâtel. Il faut les utiliser. »





A vos côtés pour la mise en place et
la maintenance de vos installations.

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

www.fluckigersa.ch



tsm

COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY



Transports
A chaque exigence, une solution

ASSURANCES TRANSPORTS
www.tsm.ch/transports

ORFÈVRE EN ASSURANCES DEPUIS 1921 

FRANÇOIS-MAXIME GREUB

DIRECTEUR GÉNÉRAL, GREUB MACHINES SA

Vente de machines neuves et d'occasion - entretien, service, amélioration et remise en état d'équipements déjà en production

Nadia Garavaldi Liengme

Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI

Pouvez-vous nous présenter votre activité en une phrase ?

Greub Machines SA est une entreprise active dans la vente de machines-outils neuves et d'occasion pour la micromécanique.

Greub Machines SA fête ses 65 ans d'existence cette année. Qu'est-ce qui fait la force de votre entreprise aujourd'hui ?

Un réseau professionnel étoffé et stimulant ainsi que des collaborateurs compétents. Aujourd'hui, notre entreprise compte une dizaine d'employés, polymécaniciens et commerciaux. Nous sommes une équipe soudée, dynamique et fusionnelle. Le turnover de la société est extrêmement faible.

Quelles sont les difficultés les plus marquantes que vous ayez rencontrées au cours de toutes ces années ?

Le 15 janvier 2015, la Banque nationale suisse (BNS) abandonnait le taux plancher d'un euro pour 1,20 franc. Un véritable coup de tonnerre pour notre entreprise et pour l'industrie d'exportation en général. Néanmoins, le franc fort s'est révélé être plus un avantage qu'un inconvénient, parce qu'il incite les entreprises à une innovation continue.

Autre difficulté marquante : l'évolution des processus d'achat et de vente. A nos débuts (notamment sous la direction de Roland Greub - mon père), une poignée de mains suffisait encore pour conclure un accord et fidéliser un client. Il en découlait une certaine symbiose, basée sur une confiance mutuelle. Les propriétaires de petites entreprises connaissaient chacun leurs clients et les commerciaux effectuant du « porte-à-porte » étaient invités à présenter leur offre. Cette époque est désormais révolue. Aujourd'hui, les nouvelles technologies confèrent au client l'entière maîtrise du processus de vente. Il s'informe par lui-même, via des moteurs de recherche, des sites web, des réseaux sociaux et des avis en ligne, et ce très en amont de la phase de considération. Par conséquent, les relations sont de plus en plus procédurières et moins basées sur la confiance mutuelle et l'intégrité professionnelle. Dommage!

Quelle est votre plus grande satisfaction ?

Nous avons su nous diversifier pour conquérir de nouveaux marchés. Et surtout, nous n'avons pas hésité à sauter dans le train numérique en optimisant notre gestion interne et en mettant en place un catalogue en ligne grâce auquel le client peut accéder à notre stock avec photos des produits et passer ses commandes en quelques clics. En termes de digitalisation, nous souhaitons

aller encore plus loin. En ces temps de restrictions dues au Coronavirus, les nouvelles technologies nous ont facilité la vie et le travail.

Quelles sont les prochaines étapes pour Greub Machines SA ?

Nous souhaitons être plus présent sur le marché local, voire national. Privilégier l'économie de proximité tout en continuant à avoir du plaisir dans notre travail.

La crise actuelle a-t-elle affectée, votre manière de travailler, vos marges, les rapports avec la clientèle ou avec vos collaborateurs ?

La pandémie a été une véritable claque pour l'ensemble des entreprises : fermeture administrative, télétravail, activité partielle, imposition des congés... Bref, un combat quotidien pour survivre à cette crise inédite... mais aussi un déclin de la transformation digitale. Néanmoins, vendre des machines-outils en ligne, cela reste très compliqué et demande beaucoup plus de travail et de contrôles.



Greub Machines SA est une entreprise familiale : pour le meilleur ou pour le pire ?

Pour le meilleur. J'ai racheté les parts de mon père en 2012. Dès les premiers jours de la transmission, mon père m'a cédé les rênes de l'entreprise sans jamais intervenir dans mes processus de décision. Certaines choses ont certes changé, mais mon père continue de travailler dans l'entreprise, même à 73 ans. Il entretient toujours les relations avec ses clients et je peux compter sur lui à tout moment.

Nous sommes en plein milieu d'une période très spéciale et aussi très difficile. Que souhaitez-vous personnellement pour 2021 ?

Recréer du lien social. L'être humain est un animal social et il a besoin, pour être heureux, de relations interpersonnelles, de rapports d'amitié. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier mes employés, mes fournisseurs et mes partenaires. Je suis fier du tissu industriel neuchâtelois. Beaucoup moins de nos Autorités politiques qui font semblant de négocier, semblant d'écouter l'autre, de le comprendre. Et surtout elles voient rarement l'impact que peuvent avoir leurs décisions et certaines mesures administratives ou certaines lois sur le fonctionnement quotidien de l'entreprise. Comme par exemple imposer des pistes cyclables dans une zone industrielle avec une proportion importante de poids lourds!

10.06 & 15.06

WEBINAIRE JURILEX

Séminaire de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail

Organisé en collaboration avec le service juridique de la CVCI

16:00 - 18:00 / 10:00 - 12:00

07.09

FORMATIONS EXPORT: « LES INCOTERMS »

Les Incoterms 2020 sont les abréviations de 11 règles usuelles dans le commerce international. Les exportateurs les connaissent et savent ce qu'elles signifient. Les Incoterms constituent des règles officielles élaborées dans le cadre de la Chambre de commerce Internationale de Paris (ICC). Cela veut dire qu'en cas de conflit, par exemple entre un exportateur et son client ou sa compagnie d'assurance transport, c'est la définition ICC des Incoterms figurant dans un contrat qui sera prise en compte pour les tribunaux, pratiquement dans le monde entier et cela sans appel. Les participants y apprennent à « penser Incoterms » au sens que leur donnent l'ICC et les tribunaux.

09:00 - 17:00

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

09.09

SOIRÉE DE PASSATION DE PRÉSIDENTE CNCI ET TABLE-RONDE SUR UN SUJET ÉCONOMIQUE

Dès 16:30

Patinoire du Littoral, Neuchâtel

14.09

FORMATIONS EXPORT: « ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE, STATUT D'EXPORTATEUR AGRÉÉ »

L'importance des accords de libre-échange a augmenté de façon significative ces dernières années. En tant qu'exportateur, vous êtes certainement conscient que le nombre et la diversité des accords rendent toujours plus complexe leur application et augmentent les risques pour l'exportateur. Pour pouvoir gérer avec succès l'origine préférentielle des marchandises d'une entreprise, la maîtrise complète du sujet est une nécessité et la mise à jour régulière des connaissances en la matière est donc indispensable.

09:00 - 17:00

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

Retrouvez notre
agenda



Avoir sa LPP à la CCAP c'est...

- Un acteur 100% neuchâtelois de la prévoyance privée et professionnelle, par et pour les neuchâtelois
- Un employeur avec des places de travail basées uniquement dans le canton de Neuchâte
- Un propriétaire immobilier basé principalement dans le canton de Neuchâtel
- Un investisseur immobilier travaillant exclusivement avec des partenaires neuchâtelois
- Un investisseur responsable ayant des préoccupations environnementales (ESG, voir site → www.ccap.ch)
- Un acteur important pour le sponsoring régional neuchâtelois, tant sportif que culturel.

Travailler avec la CCAP, c'est pérenniser les emplois et les investissements régionaux et bénéficier de promesses sur le long terme pour vos clients.

Nous mettons tout en œuvre afin de poursuivre notre mission auprès des neuchâtelaises et des neuchâtelois et ainsi, aider notre canton à tenir une place importante au niveau national.



votre partenaire de **confiance**
pour vos projets éNErgétiques

**Avance
des subventions
fédérales**

sur votre installation
photovoltaïque

Prix compétitifs et service de proximité

- ✓ Photovoltaïque
- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Installation électrique
- ✓ Borne de recharge Vmotion

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

viteos
toutes vos énergies